



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

insertion professionnelle et sociale

Question au Gouvernement n° 1793

Texte de la question

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES

M. le président. La parole est à Mme Marianne Dubois, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Mme Marianne Dubois. Monsieur le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville, aujourd'hui, cinq millions de nos compatriotes sont en situation de handicap, et près d'un million d'entre eux sont sans emploi. Les personnes handicapées connaissent donc un taux de chômage deux fois plus élevé que celui de l'ensemble de la population active. Elles sont parmi les premières à souffrir du ralentissement du marché du travail.

Face à cette situation, le Gouvernement et la majorité se sont mobilisés, en particulier avec la mise en oeuvre du contrat d'insertion et d'accompagnement vers l'emploi et la revalorisation de l'allocation adulte handicapé. À l'occasion de la journée internationale des personnes handicapées du 3 décembre dernier, vous avez annoncé, avec Mme Nadine Morano, une série de mesures visant notamment à favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

En visitant les sites du CEREMH, le Centre de ressources et d'innovation mobilité handicap, et du Commissariat à l'énergie atomique, Mme Morano a souligné la nécessité d'encourager le développement des technologies de pointe pour donner à leurs utilisateurs les moyens de s'insérer réellement dans la vie active.

Monsieur le ministre, je connais votre total engagement en faveur de la solidarité nationale pour toutes les personnes défavorisées. Afin d'aller plus loin dans l'accompagnement, pouvez-vous détailler à la représentation nationale les solutions que vous préconisez pour permettre aux personnes handicapées de réaliser leurs projets professionnels et tout simplement leurs projets de vie ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Xavier Darcos, ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

M. Xavier Darcos, *ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville*. Je suis heureux, madame Dubois, de répondre à la première question au Gouvernement que vous posez dans cette enceinte, question qui concerne un sujet sensible.

De toutes les souffrances subies par une personne handicapée, l'éloignement du monde du travail est l'une des plus injustes. De fait, il faut le reconnaître, le taux de chômage des personnes handicapées est deux fois supérieur à celui des autres. Voilà pourquoi le Président de la République, dans le cadre du plan national pour l'emploi, a décidé, en juin 2008, un accompagnement des entreprises afin de leur permettre d'embaucher des personnes handicapées. Le système fonctionne puisque, en 2009, le nombre d'entreprises n'employant pas de personnes handicapées sera divisé par quatre.

Toutefois, il faut évidemment aller plus loin ; voilà pourquoi Nadine Morano et moi avons décidé d'apporter une aide supplémentaire de 135 millions d'euros à l'Agence pour la formation et l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Nous demandons également aux employeurs publics de donner l'exemple, notamment en matière d'accessibilité.

Le Gouvernement de François Fillon est néanmoins déterminé à aller plus loin encore, en faisant pression sur les entreprises qui renâcleraient. Aussi, la contribution que devra verser une entreprise inactive en matière d'emploi de personnes handicapées sera triplée en 2010, atteignant 1 500 SMIC horaires par unité manquante,

contre 500 aujourd'hui.

Il existe bien des façons de contribuer à l'emploi des personnes handicapées, y compris pour des sous-traitants : ce n'est pas une question de charité mais d'équité. Le Gouvernement est mobilisé. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marianne Dubois](#)

Circonscription : Loiret (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1793

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 décembre 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 décembre 2009